

COOPÉRATION DES UNIVERSITÉS ET DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DES PAYS BALTIQUES.

Rapport de M. L. P U U S E P P, professeur à l'Université de Tartu.

Les Universités de la Lituanie, de la Lettonie et de l'Estonie, en dépit de leur proche voisinage et des communications commodes et rapides sont encore tellement séparées que le travail scientifique de chacune de ces universités reste presque complètement inconnu aux deux autres.

Cependant ce n'est qu'en unifiant le travail scientifique et pédagogique qu'on peut obtenir les meilleurs résultats, car l'unification du travail pédagogique dans les écoles supérieures est utile, non seulement pour le travail lui-même, mais elle sert aussi à élargir l'horizon intellectuel des étudiants et améliore les conditions du travail.

Je suppose que chacun de nous comprend que „la force est dans l'union“. Mais comment obtenir cette union? Comment la réaliser? C'est là une question où se rencontrent les intérêts différents, économiques et politiques. Mais il n'en est ainsi qu'en apparence, car en réalité ces obstacles n'existent pas et la politique peut même être utile, car elle facilite la connaissance mutuelle et au point de vue économique elle peut diminuer les dépenses que supportent à présent les institutions supérieures scientifiques et pédagogiques, en tâchant d'avoir dans chaque pays leur propre organisme dont l'organisation coûte beaucoup d'argent, cependant que ce ne sont que peu de personnes qui en profitent. Ne pourrait-on pas organiser de pareilles institutions coûteuses dans un des pays seulement, mais pour une spécialité particulière dans chacun, à condition que les portes en soient ouvertes à chaque aspirant des pays voisins? ces insti-

tutions pourraient servir aux besoins des divers pays, et les dépenses en seraient considérablement réduites. A présent nous avons dans chaque pays des institutions du même type, on pourrait dire, des doubles. Or le travail dans une pareille institution serait plus intense, car le nombre des personnes y travaillant augmenterait.

Il est certainement impossible de réaliser ce projet actuellement, car il faut d'abord coordonner le travail scientifique et culturel commun.

Avant tout il faut unifier nos universités dans leur travail scientifique et pédagogique.

Il faut autant que possible coordonner les programmes d'études dans les Facultés de nos Universités.

La solution de ce problème pourrait être la suivante: tous les deux ans on organiserait des réunions des Facultés des trois Universités tour à tour dans chacune des villes universitaires. Ces réunions discuteraient les programmes et les mesures nouvelles prises par telle ou telle Faculté. On discuterait aussi les méthodes d'enseignement et les membres des Facultés des autres Universités étudieraient sur place les laboratoires, les cliniques et les autres institutions scientifiques. Tous les membres des Facultés devraient prendre part à ces réunions, et non pas seulement quelques représentants. La présence à ces réunions serait obligatoire.

Si on considère qu'une Faculté comprend 20 à 25 chaires, un nombre de 60 à 75 membres n'est pas excessif, cependant qu'une rencontre personnelle des spécialistes peut être très utile. Les états devraient soutenir ce projet, car il présente une possibilité de progrès scientifique dans nos pays.

On procéderait à un échange de professeurs qui, selon la décision des Facultés, seraient envoyés de part et d'autre. On inviterait des spécialistes pour la même branche d'études; ils dirigeraient pendant un certain temps des cours et des travaux pratiques dans leur spécialité.

Pour les étudiants qui ne peuvent étudier que dans une seule Université, il est très utile de connaître les autres mé-

thodes d'enseignement, parfois avec des autres points de vue, et cela n'est possible que dans le cas où le sujet est enseigné par un autre professeur. Chaque professeur a sa propre individualité, sa manière de traiter et d'enseigner son sujet, et tout cela peut avoir une très bonne influence sur les étudiants. D'un autre côté, le professeur lui-même, en exposant son sujet devant un auditoire qui lui est étranger, commencerait à examiner sa méthode d'enseignement d'un point de vue plus critique et à exposer les problèmes avec plus de plénitude, et ceci aurait, sans doute, une bonne influence sur son travail pédagogique. Ensuite il faudrait obtenir un contact plus étroit entre les laboratoires, les cliniques et les institutions pour l'échange des matériaux, des instruments et des livres.

Il faudrait établir un tel contact que tous les instruments d'études qu'on trouve dans un laboratoire, mais qui manquent dans un autre, puissent être temporairement prêtés.

Un tel contact donnerait la possibilité d'exécuter quelquefois plus économiquement et sans grands efforts des travaux scientifiques qui ont une grande valeur. Comme exemple je peux citer le fait que certaines cliniques neurologiques (Bruxelles, Ferrare) se sont adressées à nous pour obtenir des préparations du système nerveux, Genève — pour avoir de l'hypophyse etc. Pourquoi un contact pareil est-il possible entre des institutions si éloignées, mais n'existe-t-il pas entre nos pays voisins?

Sans aucun doute la distribution des objets d'études dans nos pays dont la population n'est pas grande, est telle, qu'il y en a trop peu dans chaque pays séparément, mais que si on prend ceux que possèdent les trois pays ensemble, il y en aura plus qu'assez pour le travail scientifique.

Auprès des chaires qui ont des assistants il faudrait créer des postes d'assistants payés basés sur le principe de la réciprocité, de manière que la chaire de chimie par exemple ait trois assistants, un dans chacune des trois Universités. De cette manière trois jeunes chimistes pourraient

travailler chacun sous la direction d'un professeur étranger. Des postes pareils pourraient être créés aussi dans les cliniques. Ajoutons que ces postes devraient être transitoires, c'est-à-dire une année auprès de deux laboratoires et de deux cliniques, l'année suivante au lieu de ces personnes on en envoie d'autres qui travaillent dans les laboratoires auprès d'une autre chaire et dans d'autres cliniques. Un travail pareil dans les Universités servirait sans doute à former un lien plus fort entre les jeunes savants ainsi qu'entre leurs futurs travaux scientifiques. Les dépenses ne seraient pas grandes, mais les avantages seraient considérables. Le jeune savant non seulement se familiariserait avec le travail au laboratoire ou à la clinique, mais il deviendrait membre d'une famille scientifique et il connaîtrait mieux les mœurs du pays.

Enfin les laboratoires, les Instituts et les cliniques devraient être ouverts à tous ceux qui veulent travailler pour se perfectionner et il ne devrait y exister aucun obstacle formel, pourvu que la personne chargée de cette institution trouve que les matériaux et les dimensions de l'institution le permettent.

Enfin il faudrait aussi rendre plus facile aux étudiants la possibilité de passer d'une Université à une autre, selon leur désir personnel, tout en prenant en considération le nombre de places vacantes, et leur donner le droit de travailler dans leur spécialité dans le pays dont il sont citoyens, n'exigeant d'eux que la connaissance de la langue du pays.

Projets de résolutions.

Me basant sur les considérations que je viens d'exposer je soumetts à votre attention les résolutions suivantes:

1) Organiser des réunions périodiques de professeurs et de maîtres de conférences tous les deux ans pour mieux se connaître mutuellement et pour discuter les programmes et l'activité de la Faculté.

2) Chaque année faire un échange de professeurs de différentes spécialités selon le choix des Facultés.

3) Coordonner les programmes des Facultés des Universités afin qu'il n'y ait pas de différences trop grandes.

4) Organiser un libre échange d'instruments scientifiques et pédagogiques, de matériaux spéciaux et d'autres objets de caractère scientifique.

5) Coordonner l'organisation des instituts scientifiques de manière qu'il n'y ait pas d'instituts parallèles coûteux ayant le même but, mais qu'il n'y ait qu'un seul institut pour les trois pays.

6) Il faut avoir des places d'assistants payés auprès des instituts, des laboratoires et des cliniques qui puissent être occupées selon le principe de réciprocité et d'échange par des jeunes savants de chacun de nos pays. Au commencement qu'on crée quatre places pareilles qui soient transitoires, chaque année auprès d'une autre chaire.

7) Toutes les institutions de l'université doivent être accessibles aux savants des pays voisins, pourvu que les dimensions de l'institution et le nombre des étudiants le permettent.

8) Il faut rendre plus facile aux étudiants la possibilité de passer d'une Université à une autre, reconnaître également les diplômes, n'exigeant qu'un examen supplémentaire pour la langue du pays pour avoir le droit de pratiquer, à condition naturellement que l'on soit citoyen du pays où on a l'intention de travailler.